

Talents de la marche 2024 : comment déposer sa candidature ?

Appel à candidatures

Date de début : 31 Mai 2024 08:00

Date de fin : 13 Octobre 2024 00:00

Lieu :

Organisé par : Talents de la marche

Source de l'information :

<https://villes-cyclables.org/-venements/les-talents-de-la-marche/talents-de-la-marche-2024/talents-de-la-marche-2024-comment-deposer-sa-candidature->
(<https://villes-cyclables.org/-venements/les-talents-de-la-marche/talents-de-la-marche-2024/talents-de-la-marche-2024-comment-deposer-sa-candidature->)

Le concours des Talents de la marche récompense des actions qui participent au développement de la marche au quotidien dans une perspective de mobilité durable, en complémentarité avec les autres modes de déplacement (vélo et transports en commun).

Qui peut être candidat ?

Les Talents de la marche s'adressent à des collectivités, des associations, des entreprises, à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole...

Quelles actions sont acceptées ?

- Des plans piétons et stratégies en faveur de la marche.
- Des campagnes de communication pour développer la marche.
- Des itinéraires piétons avec signalétique, centrés sur la marche du quotidien.
- Des aménagements de l'espace public accueillants pour les piétons.
- Des actions d'écomobilité scolaire centrées sur la marche.
- Des actions pour développer la marche auprès de publics fragiles (personnes âgées, personnes en insertion, personnes en situation de handicap).
- Des méthodes ou outils en faveur du développement de la marche.

- Les actions doivent déjà avoir été mis en œuvre. Sont pris en compte : la pertinence ; l'originalité ; l'efficacité ; l'impact social, économique et écologique du projet ; la transposabilité de l'action.

Ne sont pas éligibles : les actions encore au stade de projet ; les actions de marche sportive ou de marche loisir exclusivement.

Informations pratiques :

Comment candidater ?

En ligne ici : <https://villes-cyclables.org/-venements/les-talents-de-la-marche/talents-de-la-marche-2024/talents-de-la-marche-2024-comment-deposer-sa-candidature-> (<https://villes-cyclables.org/-venements/les-talents-de-la-marche/talents-de-la-marche-2024/talents-de-la-marche-2024-comment-deposer-sa-candidature->)

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 octobre 2024.